

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil QUATORZE

Le 17 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à St Germain la Montagne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 juillet 2014

Présents : M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, M NOYEL Pierre, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DULAC Myriam, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

Excusés : M GROSDENIS Henri, Mme LONGERE Christiane, Mme VAGINAY Hélène (remplacée par M ANTOINAT Guy), Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M AUGAGNEUR Gilles, Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M LAMARQUE Michel, M BONNEFOND Michel (remplacé par Mme DULAC Myriam), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), Mme DANIERE Emmanuelle, M CROZET Yves remplacé par Mme ODIN Catherine (jusqu'à 19h15).

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, M LAMARQUE Michel à M JARSAILLON Philippe, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Catherine ODIN (St Germain la Montagne)

N°2014/N°109

OBJET : VENTE D'ATELIERS PARTAGES ET RACHAT DE PARCELLE SUR LA ZONE INTERCOMMUNALE DE CUINZIER

M le Vice-Président en charge de la filière économique indique qu'en 2006 la Communauté de Communes du Canton de Belmont a fait édifier 4 ateliers partagés sur la zone d'activités intercommunale du Pilon à Cuinzier.

Il est question aujourd'hui d'envisager la vente des ateliers 2A et 2C à l'entreprise VOLLET BERT dont Monsieur Vollet Bert Patrick est le gérant.

Par ailleurs il est également envisagé que Charlieu Belmont Communauté rachète le terrain propriété de Monsieur Patrick Vollet Bert situé sur la zone d'activités intercommunale du Pilon à Cuinzier et d'une surface de 6 272 m² ainsi qu'une parcelle de 206 m² jouxtant ce terrain.

Au 31 juillet 2014 le montant du prix de vente de l'atelier 2A est estimé à 70 722,87 € HT (confirmé par l'avis de France Domaines) et celui de l'Atelier 2C à 50 363,64 € (confirmé par l'avis de France Domaines) soit un total de 121 086,51 € HT auxquels s'ajoutent les frais de remise en état soit 1 480 € HT. Le prix d'achat des parcelles B 1647 et A 1104 en haut de zone est estimé à 26 645.34 € HT.

Monsieur le Vice-président précise que ces 2 opérations se feront en même temps.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Fixe le prix de vente pour les 2 ateliers à 122 566.51 € HT et le prix d'achat des parcelles B 1647 et A 1104 en haut de zone à 26 645.34 € HT (avec une clause pour une remise propre sans dépôts ni déchets), les 2 opérations n'étant pas dissociables.
- Dit que cette offre reste valable jusqu'au 15 septembre, à cette date si aucun compromis n'était signé l'atelier 2C serait remis à la location.

Ainsi fait et délibéré, à St Germain la Montagne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....25 JUIL. 2014

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORCE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140725-N2014-109-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2014

Publication : 25/07/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 17 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à St Germain la Montagne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 juillet 2014

Présents : M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, M NOYEL Pierre, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DULAC Myriam, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

Excusés : M GROSDENIS Henri, Mme LONGERE Christiane, Mme VAGINAY Hélène (remplacée par M ANTOINAT Guy), Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M AUGAGNEUR Gilles, Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M LAMARQUE Michel, M BONNEFOND Michel (remplacé par Mme DULAC Myriam), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), Mme DANIERE Emmanuelle, M CROZET Yves remplacé par Mme ODIN Catherine (jusqu'à 19h15).

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, M LAMARQUE Michel à M JARSAILLON Philippe, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Catherine ODIN (St Germain la Montagne)

N°2014/N°110

OBJET : CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE D'UN ATELIER PARTAGE SUR LA ZA DES 4 VENTS

Monsieur le Vice-Président en charge de la filière économique rappelle que 3 Ateliers Partagés sont en cours de construction sur la Zone d'Activités Intercommunale des 4 Vents à Belmont de la Loire.

L'atelier 2 d'une surface totale de 771 m² dont 646 m² de surface de locaux d'activités et de bureaux et 125 m² de stockage pourrait être occupé dès le 18 juillet 2014 par l'entreprise MORERA.

Des conventions d'occupation précaire vont être passées avec les futurs locataires pour une durée maximale de 5 ans.

Pour chaque atelier les loyers ont été déterminés en fonction du coût de revient de chaque bâtiment en différenciant la zone d'atelier et la zone de stockage. L'avis de France Domaines a été sollicité dans le cadre de cette opération et il confirme les loyers déterminés.

Ainsi nous arrivons aux redevances d'occupation précaire suivantes pour chaque atelier :

Atelier 1 : 21 381,72 € HT par an soit 1 781,81 € HT par mois

Atelier 2 : 24 397,92 € HT par an soit 2 033,16 € HT par mois

Atelier 3 : 7 465,68 € HT par an soit 622,14 € HT par mois

Les loyers seront révisables annuellement à compter de la date de départ de la convention en tenant compte de la variation de l'indice de référence des loyers (base dernier indice publié par l'INSEE au

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 17 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à St Germain la Montagne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 juillet 2014

Présents : M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, M NOYEL Pierre, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DULAC Myriam, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

Excusés : M GROSDENIS Henri, Mme LONGERE Christiane, Mme VAGINAY Hélène (remplacée par M ANTOINAT Guy), Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M AUGAGNEUR Gilles, Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M LAMARQUE Michel, M BONNEFOND Michel (remplacé par Mme DULAC Myriam), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), Mme DANIERE Emmanuelle, M CROZET Yves remplacé par Mme ODIN Catherine (jusqu'à 19h15).

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, M LAMARQUE Michel à M JARSAILLON Philippe, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Catherine ODIN (St Germain la Montagne)

N°2014/N°111

OBJET : AVENANT D'UNE ANNEE AU CONTRAT JARNOSSIN

Monsieur le Vice-Président en charge de l'environnement rappelle que lors du dernier conseil il a été acté la réalisation de l'étude bilan de ce programme qui arrive à échéance au 31 décembre 2014. La Communauté de Communes peut solliciter un avenant pour un an sur 2015 afin de conduire valablement l'étude bilan et de proposer un programme d'actions. Il sera impératif que durant cette période soit analyser et définit le périmètre de portage de ce futur programme. A l'occasion de cet avenant aucune action nouvelle ne sera conduite mais les travaux en retard pourront être rattrapés. En effet, Monsieur le Vice-président ajoute que le programme de travaux ne sera pas encore terminé au 31 décembre 2014 suite à divers imprévus (notamment la déclaration d'intérêt général au démarrage).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à solliciter officiellement un avenant au contrat Jarnossin pour la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 auprès de l'Agence de l'Eau et le Conseil Général de la Loire.

Ainsi fait et délibéré, à St Germain la Montagne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 25 JUL 2014

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140725-N2014-111-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2014

Publication : 25/07/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 17 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à St Germain la Montagne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 juillet 2014

Présents : M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, M NOYEL Pierre, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DULAC Myriam, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

Excusés : M GROSDENIS Henri, Mme LONGERE Christiane, Mme VAGINAY Hélène (remplacée par M ANTOINAT Guy), Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M AUGAGNEUR Gilles, Mme DUJELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M LAMARQUE Michel, M BONNEFOND Michel (remplacé par Mme DULAC Myriam), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), Mme DANIERE Emmanuelle, M CROZET Yves remplacé par Mme ODIN Catherine (jusqu'à 19h15).

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, M LAMARQUE Michel à M JARSAILLON Philippe, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Catherine ODIN (St Germain la Montagne)

N°2014/N°112

OBJET : AVENANT N° 1 MARCHE OM BELMONT : COLLECTE ET TRANSFERT + LOCATION CONTENEURS

Monsieur le Président indique que suite à la disparition de l'indice CS1D utilisé dans la formule de révision de prix trimestrielle, il convient de le remplacer à compter du 1^{er} trimestre 2014 (validé avec SITA MOS, responsable du groupement solidaire SITA / CHAMFRAY).

Ancienne formule :

$$R = 0.15 + 0.58 \frac{(RHO \times CS1D)}{RHO_o \times CS1D_o} + 0.13 \frac{(1870T)}{1870 T_o} + 0.10 \frac{(FSD2)}{FSD2_o} + 0.04 \frac{(7211E)}{7211E_o}$$

Dans laquelle :

R : coefficient de révision applicable au mois faisant l'objet de la facture
 RHO : indice général des salaires en rhône-alpes publié au Moniteur des Travaux Publics
 CS1D : coefficient des charges BTP publié au MTP
 1870T : indice du gazole publié au MTP
 FSD2 : indice des frais et services divers « B » publié au MTP
 07211E : indice des pneumatiques publié au MTP

Nouvelle formule :

$$R = 0.15 + 0.58 \frac{(ICHT-E)}{ICHT-E_o} + 0.13 \frac{(1870T)}{1870 T_o} + 0.10 \frac{(FSD2)}{FSD2_o} + 0.04 \frac{(7211E)}{7211E_o}$$

Dans laquelle :

R : coefficient de révision applicable au mois faisant l'objet de la facture
 ICHT-E : indice « coût horaire du travail – eau, assainissement, déchets, dépollution » publié au MTP

1870T : indice du gazole publié au MTP
FSD2 : indice des frais et services divers « B » publié au MTP
07211E : indice des pneumatiques publié au MTP

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à signer l'avenant n°1 à ce marché (à noter ce nouvel indice a connu une évolution favorable à la Communauté).

Ainsi fait et délibéré, à St Germain la Montagne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 25 JUIL. 2014
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140725-N2014-112-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2014

Publication : 25/07/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 17 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à St Germain la Montagne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 juillet 2014

Présents : M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, M NOYEL Pierre, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DULAC Myriam, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

Excusés : M GROSDENIS Henri, Mme LONGERE Christiane, Mme VAGINAY Hélène (remplacée par M ANTOINAT Guy), Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M AUGAGNEUR Gilles, Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M LAMARQUE Michel, M BONNEFOND Michel (remplacé par Mme DULAC Myriam), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), Mme DANIERE Emmanuelle, M CROZET Yves remplacé par Mme ODIN Catherine (jusqu'à 19h15).

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, M LAMARQUE Michel à M JARSAILLON Philippe, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Catherine ODIN (St Germain la Montagne)

N°2014/N°113

OBJET : LETTRE AVENANT CONTRAT POUR L'ACTION ET LA PERFORMANCE – BAREME E

Monsieur le Président présente les objectifs de cette lettre avenant prévue au contrat initial :

- acter changement nom collectivité
- mettre à jour le gisement contractuel servant aux calculs des soutiens
- mettre à jour les données démographiques contractuelles

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à signer la lettre avenant avec Eco emballages telle qu'annexée.

Ainsi fait et délibéré, à St Germain la Montagne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 17 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à St Germain la Montagne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 juillet 2014

Présents : M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, M NOYEL Pierre, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DULAC Myriam, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

Excusés : M GROSDENIS Henri, Mme LONGERE Christiane, Mme VAGINAY Hélène (remplacée par M ANTOINAT Guy), Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M AUGAGNEUR Gilles, Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M LAMARQUE Michel, M BONNEFOND Michel (remplacé par Mme DULAC Myriam), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), Mme DANIERE Emmanuelle, M CROZET Yves remplacé par Mme ODIN Catherine (jusqu'à 19h15).

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, M LAMARQUE Michel à M JARSAILLON Philippe, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Catherine ODIN (St Germain la Montagne)

N°2014/N°114

OBJET : CONVENTION POLE RESSOURCES NUMERIQUES LOCAL (CTD)

M le Président rappelle que lors de la contractualisation avec le Conseil Général de la Loire via le CTD, le développement du PRNL avait été inscrit au titre du programme d'actions.

Le Conseil Général a validé le projet de convention financière qui est soumise au Conseil Communautaire et a accordé une subvention de 24 000 € à la Communauté. Monsieur le Président rappelle les missions du PRNL.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à signer la convention financière liée au Pôle Ressources Numériques Local avec le Conseil Général.

Ainsi fait et délibéré, à St Germain la Montagne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 25 JUIL. 2014

Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140725-N2014-114-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2014

Publication : 25/07/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 17 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à St Germain la Montagne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 juillet 2014

Présents : M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, M NOYEL Pierre, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DULAC Myriam, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

Excusés : M GROSDENIS Henri, Mme LONGERE Christiane, Mme VAGINAY Hélène (remplacée par M ANTOINAT Guy), Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M AUGAGNEUR Gilles, Mme DUJELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M LAMARQUE Michel, M BONNEFOND Michel (remplacé par Mme DULAC Myriam), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), Mme DANIERE Emmanuelle, M CROZET Yves remplacé par Mme ODIN Catherine (jusqu'à 19h15).

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, M LAMARQUE Michel à M JARSAILLON Philippe, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Catherine ODIN (St Germain la Montagne)

N°2014/N°115

OBJET : AVENANT CONVENTION AVEC ACCUEIL DE LOISIRS ARTEYSSONNE

L'association accueil de loisirs Arteyssonne change de dénomination et devient la MJC Arteyssonne.

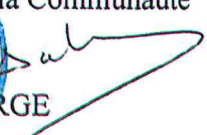
Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Valide par voie d'avenant le changement de dénomination de la structure.

Ainsi fait et délibéré, à St Germain la Montagne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du.....25 JUL. 2014
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140725-N2014-115-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2014

Publication : 25/07/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 17 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à St Germain la Montagne

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 10 juillet 2014

Présents : M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, M NOYEL Pierre, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DULAC Myriam, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

Excusés : M GROSDENIS Henri, Mme LONGERE Christiane, Mme VAGINAY Hélène (remplacée par M ANTOINAT Guy), Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M AUGAGNEUR Gilles, Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M LAMARQUE Michel, M BONNEFOND Michel (remplacé par Mme DULAC Myriam), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), Mme DANIERE Emmanuelle, M CROZET Yves remplacé par Mme ODIN Catherine (jusqu'à 19h15).

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, M LAMARQUE Michel à M JARSAILLON Philippe, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Catherine ODIN (St Germain la Montagne)

N°2014/N°116

OBJET : CONVENTION AVEC MJC DE CHARLIEU

Il s'agit de valider la convention d'objectifs et de financement tripartite entre la Mairie de Charlieu, Charlieu-Belmont Communauté et la MJC de Charlieu pour l'ouverture d'un accueil de loisirs 3-11 ans.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le Président à signer une convention financière avec la MJC de Charlieu et la Ville de Charlieu qui ouvre à compter du 1^{er} septembre 2014 un accueil de loisirs 3-11 ans sur Charlieu.

Ainsi fait et délibéré, à St Germain la Montagne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 25 JUIL. 2014
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes.

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140725-N2014-116-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/07/2014

Publication : 25/07/2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil QUATORZE

Le 17 Juillet à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à St Germain la Montagne
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 10 juillet 2014

Présents : M CHETAIL René, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, M FAVARD Jean-Luc, M MARTIN Jean-Luc, M FAYOLLE Jean, M ANTOINAT Guy, M POINTET Pierre, Mme DESBOIS Martine, M LACROIX Jérémie, Mme NORHADIAN-URBAIN Sandrine, M LAPALLUS Marc, M FRACHISSE Robert, M NOYEL Pierre, M PALLUET Joël, Mme MIJAT Martine, M JARSAILLON Philippe, Mme ROCHE Monique, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, M THORAL Yves, M THEVENET Jean-Victor, Mme CALLSEN Marie-Christine, M PRETRE Daniel, Mme DULAC Myriam, M RAYMOND Guy, M CLEVENOT Robert.

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

Excusés : M GROSDENIS Henri, Mme LONGERE Christiane, Mme VAGINAY Hélène (remplacée par M ANTOINAT Guy), Mme LAPALUS Sylvie, M BERTHELIER Bruno, M AUGAGNEUR Gilles, Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M NOYEL Pierre), M LOMBARD Jean-Marc, M MARC Gérard, M LAMARQUE Michel, M BONNEFOND Michel (remplacé par Mme DULAC Myriam), M DUBUIS Pascal (remplacé par M RAYMOND Guy), Mme DANIERE Emmanuelle, M CROZET Yves remplacé par Mme ODIN Catherine (jusqu'à 19h15).

Pouvoirs : Mme LONGERE Christiane à M FAYOLLE Jean, Mme LAPALUS Sylvie à M POINTET Pierre, M BERTHELIER Bruno à M LACROIX Jérémie, M LAMARQUE Michel à M JARSAILLON Philippe, Mme DANIERE Emmanuelle à M CLEVENOT Robert.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Catherine ODIN (St Germain la Montagne)

N°2014/N°117

OBJET : REVENTE ATELIERS PARTAGES DE CUINZIER

Monsieur le Président indique que dans le cadre de la construction des ateliers partagés de Cuinzier, un emprunt avait alors été souscrit auprès de la Banque Populaire. Considérant les reventes auprès des sociétés Roche ou Vollet Bert de certains modules, il convient de prévoir simultanément le remboursement du capital par anticipation.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire :

- Autorise le remboursement anticipé du capital de l'emprunt lié aux ateliers partagés de Cuinzier et à payer les frais induits dès lors qu'une vente d'atelier intervient.
- Délègue au Président le soin de procéder aux formalités utiles.

Ainsi fait et délibéré, à St Germain la Montagne
les jours, mois et an ci-dessus précisés
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter
du 01 AOUT 2014
Le Président informe que la présente délibération peut faire
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente
publication.

Le Président de la Communauté
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20140801-2014-117-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/08/2014
Publication : 01/08/2014